



PROCES-VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Nombre de Conseillers présents : 10

Nombre de votants : 13

L'an deux mil vingt-quatre, le 21 février à 18 h 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de BOU dûment convoqué le 15 février 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil de Bou, sous la présidence de Monsieur Bruno CŒUR, Maire.

PRESENTS : Messieurs Bruno CŒUR, François ESTEBAN, Madame Zohra OGBI, Messieurs Guy COURSIMAULT, Lionel LEMOYNE, Yvan BLANCHARD, Laurent BOULAIN (arrivé à 18H40), Jean-Claude MASSON, Fabrice GERVAIS, Mesdames Valérie ELAMBERT,

POUVOIRS :
Madame Lisa LEMOYNE donne pouvoir à Monsieur Lionel LEMOYNE
Madame Corinne BONNEAU STRAZZIERI donne pouvoir à Monsieur François ESTEBAN
Madame Françoise BORDEAUX BOREL donne pouvoir à Monsieur Guy COURSIMAULT

ABSENT :
Monsieur Sébastien GIRARD
Monsieur Philippe GASNIER

Secrétaire de séance : François ESTEBAN

Approbation du PV du Conseil municipal du 18 janvier 2024 : approuvé à 10 voix pour, 1 abstention

DELIB 2024-06 : Approbation du compte de gestion 2023

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées, après en avoir délibéré, le conseil municipal à 12 voix pour et 1 voix contre :

Approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2023.

Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

DELIB 2022-07 : Approbation du compte administratif 2023

Sous la présidence de Monsieur le Maire, Monsieur Bruno CŒUR, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2023 qui s'établit ainsi :

	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	815 516,02 €	975 193,54 €	159 677,52 €
Investissement	183 264,75 €	380 990,75 €	197 726,00 €
TOTAL			357 403,52 €

Résultat de l'exercice : 357 403,52 € + report excédent fonctionnement 2022 (69 662,39 €) = Excédent de 427 065,91 €

Hors de la présence de Mr Bruno COEUR, le Maire, le conseil municipal approuve à 11 voix pour et 1 voix contre le compte administratif 2023.

DELIB 2024 -08 : Affectation du résultat de l'exercice 2023

Après avoir pris connaissance de l'exercice 2023, le Conseil municipal décide, d'affecter le résultat de la façon suivante :

-En fonctionnement : Résultat de l'exercice **159 677,52 €** + Excédent 2022 reporté **285 343,47 €** = **445 020,99 €**

-En investissement : Résultat de l'exercice **197 726,00 €**

Proposition d'affectation du résultat 2023

	Dépenses	Recettes
R001 Solde d'investissement reporté	17 955,08 €	
R002 Résultat de fonctionnement reporté		427 065,91 €
R1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		17 955,08 €

Cette proposition de répartition est adoptée.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à 12 voix pour et 1 voix contre, la présente délibération.

DELIB 2024-09 : Approbation du budget primitif 2024

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2024, comme suit :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	1 350 108,00 €	1 350 108,00 €
Investissement	1 318 755,52 €	1 318 755,52 €
TOTAL	2 668 863,52 €	2 668 863,52 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à 10 voix pour, 2 abstentions et 1 voix contre la présente délibération.

DELIB 2024-10 : Demande de subvention Spectacle Fête à la Binette

Une demande de subvention auprès du Conseil départemental est présentée pour le spectacle « Il était une fois, je crois », qui se déroulera lors de la Fête de la Binette les 07 et 08 septembre 2024.

Le montant de la prestation s'élevant à **650 €**, le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à solliciter une demande de subvention auprès du Conseil Départemental à hauteur de **60%** soit **390 €**.

Cette proposition est adoptée à 12 pour et 1 abstention.

DELIB 2024-11 : Demande de subvention Spectacle Jeunes enfants

Une demande de subvention auprès du Conseil départemental est présentée pour le spectacle « Otto-Biographie d'un ours en peluche », qui se déroulera en novembre 2024 dans la salle des fêtes.

Le montant de la prestation s'élevant à **1 100 €**, le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à solliciter une demande de subvention auprès du Conseil Départemental à hauteur de **60%** soit **660 €**.

Cette proposition est adoptée à 12 pour et 1 abstention.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

. Travaux :

- Rue Saint Marc :
 - o Enfouissement des réseaux terminé
 - o Dépose des poteaux téléphoniques le 22/02/2024
 - o Début travaux voirie fin mars / début avril
- Conserverie :
 - o Attente devis eau et électricité
 - o Fondations terminées. Planchers cette semaine
 - o Commission appel offres : vote en séance à l'unanimité concernant l'avenant sur Lot 1 (baisse de 6% du coût suite retrait de bungalows de chantier du devis initial)
- Installation chaudière école Meulin : mardi 05/03

. Solidarités et Enfance :

- Accord avec SJDB et Chécy pour un évènement seniors lors de la semaine bleue en octobre
- Ateliers « équilibre » : terminés en février. Très bons retours des participants.
- Recherche prestataire pour organiser un atelier « mémoire »
- Centre de loisirs :
 - o recherche en cours de prestataire pour septembre 2024
 - o inspection CAF / DRAJES courant mars pour homologation de nos locaux
- Contact pris avec la Croix Rouge pour aide alimentaire
- Une bénévole de plus pour aide aux devoirs : à rencontrer

. Commission environnement / agriculture

- Plantation haies terminée. Un grand merci à l'ensemble des bénévoles.
- Composteur collectif rue du Clouzeau : installation le 13/03 à 14H, inauguration le samedi 16/03 à 10H30
- Composteurs individuels : communication aux habitants sur le focus, pour distribution des composteurs le 03 avril.
- Réunion publique sur les conclusions et préconisations suite Inventaire Biodiversité Communale le 15/03 à 19H.

. Commission culture et vie associative :

- Exposition Jeanne Champillou du 06 au 22 avril dans l'église

. Communication :

- Focus février en cours de rédaction: distribution à partir du 24 février
- Bulletin communal + Dicrim : distribution durant les vacances
- Arrivée d'une stagiaire en communication du 22/04 au 12/05 (stage IUT de l'Indre : communication / marketing) ; les missions seront : mise à jour site internet, communication avec citoyens, sondages, support CMJ.

. Informations diverses :

- Info chasseurs : Comptage de nuit les 21/22/23 février (présence véhicule avec gyrophare)

. Réponses aux Questions aux élus du 21/02/2024 :

Pas de questions

Prochain conseil municipal mercredi 20 mars 2024 à 18H30, précédé des questions aux élus à 17H30

Fin de séance à 20H40

Fait à Bou, le 21/02/2024

M. ESTEBAN Fr (adjoint 1^{er} Rx)

Le Secrétaire de séance

